

COMITE D'ETHIQUE

Présidente

Mme SEGUIER Nicole

Président d'honneur

Mr. WINDISCH Marc

Vice-présidente

Mme. BARON-ROUSSEAU Betty

Secrétaire

Mme HOUPIN Florence

Membres

Mme BALLOT Aline

Mme BOURKIA Dorsafe

Mr. BOUVATTIER Jean Paul

Mme CURIEL Monique

Mr. DELPON-DE-VAUX Régis

Mme FITOUSSI Marie

Mme LAMY Sophie

Mme LASCOMBES Sophie

Mme LEBON Anna

Mr. POUGET Jean-Pierre

Mme REZNIK Florence

Mr. TAESCH Gérard

Mme TAOC Gaëlle

Mr. VALIDIRE Pierre

Mme WITTENBERG Alexandra

AVIS N°3

Avril 2010

*L'éthique est une démarche dynamique fondée sur l'échange.
Le Comité d'Ethique de l'E.P.S. Esquirol est un lieu
singulier et spécifique qui émet des avis pour faire évoluer la
réflexion, les pratiques et, in fine, la qualité des soins.*

Avis n° 3 du Comité d’Ethique de l’hôpital Esquirol

Concernant la question :

« Je souhaite interroger le comité d’éthique sur sa position concernant les soignants qui, dans leur exercice professionnel, utilisent le tutoiement envers les personnes soignées. »

INTRODUCTION

Tutoyer les patients ?

Le langage est un élément important. La langue française possède deux possibilités de s’adresser à l’autre et nous offre un choix.

Le vouvoiement permet, par le code qui lui est propre, de proposer, dans la forme, une distance qui est plus appropriée à la relation soignant/soigné.

Toutefois, le respect du patient ne dépend pas uniquement de cette forme, l’essentiel réside dans le fond et dans l’égard que l’on doit à l’autre, à tout autre et qui constitue la position éthique humaine première.

Tutoiement ? Vouvoiement ? Le comité souhaite apporter à la question, un discernement éthique, une réponse nuancée, qui ne mette pas en opposition le bon et le mauvais, mais laisse la place à la variété des situations et la diversité humaine.

La question du « tu » ou du « vous » s’inscrit dans un rapport à l’altérité (Première Partie) ; par ailleurs, elle comporte une implication particulière dans le soin (Deuxième Partie).

Remarque : pour cet avis, nous retenons « personne soignée adulte ». Pour l’enfant, le tutoiement présente une signification différente.

PREMIERE PARTIE : LE RAPPORT A L'ALTERITE

Les relations personnelles se construisent autour du tutoiement et du vouvoiement.

Nous nous appuyerons sur la définition que donne le dictionnaire « Le Robert » (sous la direction d'Alain REY Edition 2005) qui précise que :

« *Tutoyer est s'adresser à quelqu'un en employant la deuxième personne du singulier (s'oppose à vouvoyer).*

En règle générale, on tutoie de nos jours (en français de France) les personnes auxquelles on est uni par les liens de parenté, d'amitié ou de camaraderie.

*L'emploi du tutoiement est variable selon les variantes régionales et nationales du français et selon les milieux ; cette pratique est beaucoup plus courante, surtout dans les milieux jeunes et professionnels, depuis les années 1980 qu'elle ne l'était vers les années 1950. Le tutoiement semble plus normal et plus étendu en français du Canada qu'en français d'Europe (France, Belgique, Suisse). Sa nature est différente en français d'Afrique où il s'agit d'une langue seconde (ou tierce) – dans le style élevé, on tutoyait dieu ou les grands ; dans les prières, les protestants (et certains catholiques) utilisent aujourd'hui le tutoiement ; la tragédie classique offre des exemples de tutoiement, dans les moments dramatiques, entre personnages qui se vouvoient normalement (cf. *corneille, Polyeucte, IV,3 ; et racine, Andromaque, IV,5*) mais, le tutoiement comme signe de supériorité sociale tend à disparaître. En revanche, le tutoiement l'emporte dans les affrontements verbaux (insultes, agressions verbales), quand le vouvoiement serait normal. »¹*

Après un rappel linguistique et historique (A), nous ferons une incursion dans la philosophie (B) avant de proposer quelques repères sociétaux (C).

A/ RAPPEL LINGUISTIQUE ET HISTORIQUE

La distinction entre le tutoiement et le vouvoiement/vousoiement est un concept grammatical et linguistique appartenant aux langues indo-européennes mais pas à l'anglais moderne (qui repose sur d'autres conventions) ou l'islandais.

Si certaines langues sont dépourvues de la distinction entre le « tu » et le « vous » et si le français distingue le « tu » du « vous », d'autres langues possèdent deux niveaux pour le « vous ».

Le vieil anglais, comme le latin et les stades les plus anciens des autres langues européennes, ignorait le vouvoiement de politesse. Seules existaient la forme « tu » et la forme plurielle et c'est celle-ci qui sera utilisée pour marquer le respect.

¹ Pour souligner l'évolution, voir en annexe, page 15, la définition du Robert de 1966

Il semble que le vouvoiement vienne d'une période de l'Empire Romain appelée Tétrarchie (285-326). A cette époque, l'Empire était censé être dirigé par deux Empereurs, dits Augustes, assistés de deux Césars, soit quatre « empereurs ». Lorsqu'on s'adressait à l'un, il était a priori d'usage de s'adresser symboliquement aux quatre, donc d'utiliser la deuxième personne du pluriel.

Cet usage serait ensuite resté pour marquer le respect dans les échanges.

Regardé sous l'ancien régime comme grossier, le « tu » est mis en exergue par les révolutionnaires comme une pratique égalitaire et une expression du lien universel unissant les êtres.²

L'emploi du vouvoiement a également évolué dans la chrétienté. Les Catholiques qui utilisaient le « vous » pour s'adresser à Dieu sont invités à utiliser le « tu » depuis Vatican II (1962-1965), alors que pour les Protestants, c'est un choix initial, témoin d'un colloque singulier et familier non dénué de respect.

B/ PETITE INCURSION PHILOSOPHIQUE

Pour reprendre la problématique de BUBER³, la véritable relation à autrui repose sur une réciprocité qui fait que quand je dis « tu », je sais que je dis « tu » à celui qui est un « je », et qui lui me dit « tu ». Par conséquent, dans cette relation « je-tu », nous sommes d'emblée en société, mais dans une société où nous sommes égaux l'un par rapport à l'autre : je suis à l'autre ce que l'autre est à moi.

Il faut également préciser que le « tu » utilisé par les philosophes n'implique pas le « tu » du langage habituel, mais se réfère exclusivement au rapport existant entre le « je » et le « tu » : « moi » et « autrui ». Il peut donc être parfaitement compris comme un « vous » puisqu'il ne fait que traduire la distance existant entre le « je » et le « tu ».

Cette dernière notion permet de ne pas faire de contresens à chaque fois que le « tu » est utilisé dans les ouvrages philosophiques, et considérer à tort que la juste relation entre les êtres serait fondée sur le tutoiement qui supposerait une proximité et une transparence louable.

Le fait, au contraire, d'ériger en principe le vouvoiement, repose sur la nécessité de maintenir la distance existant entre les êtres qui fonde leur liberté réciproque. Elle garantit leur intimité, particulièrement lorsque l'un des deux est en situation de dépendance ; et c'est bien ce qui advient d'un patient vis-à-vis de celui qui le soigne (dépendance en fait également réciproque du soignant vis-à-vis de son patient).

² Voir Annexe page 15

³ Martin Buber (8 février 1878 - 13 juin 1965) Philosophe, conteur et pédagogue israélien et autrichien.

C/ REPERES SOCIETAUX

Les repères sociétaux, existent, sont nécessaires même si par nature ils sont évolutifs. Ils délimitent un espace relationnel.

Ainsi le tutoiement ou le vouvoiement sont utilisés diversement dans les pays francophones suivant le lieu. Le vouvoiement utilisé dans les pays francophones d'Europe sera souvent remplacé par un tutoiement au Québec.

En France, le « vous » est le mode d'expression privilégié dans les rapports sociaux et répond aux règles communes de politesse.

Il installe une distance entre deux interlocuteurs qui ne se connaissent pas et permet l'échange, fondement de la notion d'altérité. Cette distinction du « tu/vous » est influencée par l'éducation. L'apprentissage par l'enfant des deux notions ne se fait pas en même temps. L'enfant commence par maîtriser uniquement le « tu », puis, plus tard, il est initié à la subtilité du « vous ».

Le « vous » singulier du français peut-être ignoré des ressortissants étrangers vivant en France.

L'emploi du « vous » au sein des membres d'une même famille est la survivance du code d'une classe sociale où le respect prenait le pas sur l'intimité. Il est tombé en désuétude.

On admet que le « tu » est la marque d'appartenance à une même famille, à une même profession, à une même hiérarchie, à un groupement homogène, social, politique, syndical, sportif... Il marque souvent une connaissance antérieure de la personne. L'emploi du « tu » est, soit automatique, soit s'installe avec le temps.

Au sein des équipes soignantes le « vous » qui prévalait entre les différents professionnels, laisse peu à peu place à une distinction générationnelle. Infirmiers, médecins... de la même classe d'âge peuvent se tutoyer, alors que l'on vouvoiera volontiers une personne plus âgée que soi.

Actuellement en France « vous » induit le respect des personnes.

DEUXIEME PARTIE : LE TUTOIEMENT / VOUVOIEMENT DANS LE SOIN

En premier lieu, il convient de rappeler qu'aucun texte officiel n'aborde la question du tutoiement/vouvoiement dans le domaine de la relation soignant-soigné ; en revanche, les principes qui doivent guider cette relation sont régulièrement réaffirmés (A).

Il ressort de ces principes que la relation thérapeutique doit se construire sur le respect de la personne soignée quand bien même elle est dissymétrique (B).

Enfin, nous ne pouvons éluder que cette dissymétrie est plus redoutable dans le champ de la psychiatrie qui ne doit toutefois pas échapper à une ligne de conduite générale (C).

A/ LE CADRE JURIDIQUE

- **La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies du 10 décembre 1948** rappelle dans son préambule que « *la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde* », avant d'énoncer solennellement dans son premier article que « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ».

- **La Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002** relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé énonce que « *la personne malade a droit au respect de sa dignité* ». Cette disposition est codifiée à l'article L1110-2 du Code de la Santé Publique (CSP).

- **S'agissant du personnel médical, le Code de Déontologie Médicale, issu du Décret n° 95-1000 du 6 septembre 1995 dispose dans son article 2 :**

« *Le médecin au service de l'individu et de la santé publique, exerce sa mission dans le respect de la vie humaine, de la personne et de sa dignité. Le respect dû à la personne ne cesse pas de s'imposer après la mort.* »

L'essentiel de l'éthique médicale est condensé dans cet article qui fait ressortir les obligations morales du médecin.

Respecter la personne, son intégrité physique et mentale, son intimité et sa dignité représente une valeur essentielle de notre société et un devoir primordial du médecin. Le médecin exprime ce respect en soignant avec la même conscience tous les malades, sans discrimination d'origine, d'idéologie politique, de conviction religieuse, ou de condition sociale, quels que soient les sentiments qu'ils lui inspirent et quelles que soient les circonstances.

Ce respect de la personne exige que le médecin honore le contrat qui le lie au patient, en le considérant dans toutes ses « prérogatives » d'être humain, c'est-à-dire, en évitant de le traiter en inférieur, en mineur.

Respecter la dignité d'un malade, c'est reconnaître sa singularité, le soigner avec considération et dévouement, lui apporter le soutien psychologique qui lui est nécessaire, c'est

aussi savoir l'accompagner au terme de sa vie. Déjà Hippocrate préconisait des égards vis-à-vis de la personne malade, conseillait d'être sur des chaises « de hauteur égale ».

- **S'agissant du personnel infirmier, le Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004** relatif à l'exercice de la profession d'infirmier et aux règles professionnelles prévoit également que « *Les soins infirmiers, préventifs, curatifs ou palliatifs, intègrent qualité technique et qualité des relations avec les malades* ».

- **La circulaire du 2 mars 2006** relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une **chartre de la personne hospitalisée** précise que « *la personne hospitalisée est traitée avec égards* ».

En pratique, la mise en œuvre de ces différents droits se traduit, *a priori*, dans la relation soignant-soigné, par l'utilisation du vouvoiement.

B/ LA DISSYMETRIE DE LA RELATION

*« Tout sujet, face au médecin, retrouve ce qui survit en lui toujours de l'enfant qu'il a été. Le médecin se voit attribuer les facultés de guérir, de soulager, d'éloigner le mal, quelque chose de l'omnipotence parentale se trouve rapidement éveillé et projeté sur lui. S'il existe une dissymétrie dans la position soignant-soigné, il s'agit de deux personnes juridiquement symétriques qui jouissent des mêmes droits ».*⁴

Dissymétrie dans la relation à la souffrance et à la peur, dans la demande d'aide.

Dissymétrie de la maîtrise des connaissances et des techniques – savoir professionnel/savoir profane.

Dissymétrie de l'investissement temporel de la maladie – discontinu pour le soignant / continu pour le soigné.

Etc.

Ces dissymétries entraînent bien souvent la dépendance et la faiblesse du patient qui a besoin de ceux qui le soignent mais elles ne sauraient en aucune sorte être assimilées à un état d'infériorité.

La relation thérapeutique, si elle est dissymétrique, implique pourtant la réciprocité. Cette réciprocité permet de maintenir une distance nécessaire et suffisante au patient alors qu'il est souvent difficile pour lui de l'apprécier. Il importe de trouver la bonne distance celle où l'on est à l'aise avec l'autre ; l'autre que nous avons mission de soigner, qui n'attend pas toujours un soin.

La loi de 2002 (citée plus haut), qui rappelle le principe d'autonomie, s'appuie sur une information loyale. Elle met à mal le paternalisme, souvent moralisateur, rappelle l'égalité en droit et en devoir, la symétrie, dans ce contexte. Mais la différence reste fondamentale entre soignant et soigné. Le « déséquilibre » est nécessairement « bienveillant ».

L'utilisation du tutoiement peut faire basculer de ce « déséquilibre bienveillant » vers une mise en position d'infériorité, vestige d'un paternalisme condescendant ou moralisateur.

C'est pourquoi le vouvoiement garanti, a priori, l'égalité et la distance entre le soignant et le patient.

⁴ Kapsambelis Vassilis. Colloque de l'Association française de psychiatrie à l'Assemblée Nationale le 12 mai 2006. « Principes et Ethique du soin en psychiatrie »

C/ TUTOIEMENT ? – VOUVOIEMENT ?

Il ressort de l'analyse faite précédemment que le tutoiement, dans le soin, va à l'encontre de notre éducation et des usages actuels dans notre société, pourtant lorsqu'un soignant tutoie, il ne s'agit pas toujours d'un manque de respect.

1/ Congruence entre parole et attitude

Au-delà du « tu », du « vous » ou du prénom, il y a le ton, la chaleur du regard, la position dans le cabinet médical, la chambre, le lieu de repas, les lieux d'hygiène. Il y a le degré d'attention et d'écoute et il y a la mesure du temps passé. Manger, dormir, se laver, bouger, être soigné entraînent et suscitent des attitudes bien différentes. Chaque acte mérite une réflexion particulière.

Il n'est pas exclu que la distance du vouvoiement corresponde à un refus d'engagement du soignant, telle une position d'expertise, qui aboutit au strict recueil de données objectives, quantifiées, d'exclusion mutuelle de tout accès à l'altérité, à la reconnaissance de la souffrance.

Le respect induit par le « vous » du langage passe aussi par le comportement. Il est important qu'existe une congruence entre l'attitude et la parole soignantes.

2/ Identités et fonctions dans le soin

De nombreuses professions sont en contact avec les personnes soignées. Les fonctions dans un hôpital sont différentes les unes des autres et suivant leur nature, des positions différentes peuvent être prises au regard du choix pour le tutoiement ou pour le vouvoiement.

Particulièrement en psychiatrie, les soignants sont parfois amenés à accompagner, pendant de longues années, des personnes en très grande difficulté, à partager une histoire, une victoire commune dans la guérison, l'amélioration ou la stabilisation de la personne soignée. La compassion chez le soignant est aussi prendre sa part dans cette aventure.

Le personnel participant au plus près à la vie et aux soins quotidiens du patient, peut se trouver pris dans les effets maternants induits par sa place dans le contexte hospitalier, tenant lieu de tissu familial. On peut repérer qu'il existe un risque de superposer cette dimension à la place réelle qu'occupe le patient en le tutoyant "comme s'il faisait partie de la famille". Cependant, certains patients admettent volontiers ou demandent d'être tutoyés. Pour ceux d'entre eux, peu autonomes ou que la maladie invalide lourdement, les soignants sont les seuls liens « vitaux ». Le « tu », issu d'une longue pratique entre soignant et soigné, installe alors un rapport plus affectif mais non, pour autant, dénué de respect.

Le tutoiement, comme acceptation du rapport à l'intime, peut aussi être le signe de ne pas se soustraire à un engagement humain et respectueux dans l'accompagnement de la personne en souffrance.

Lorsque le tutoiement ou l'utilisation du prénom est à l'initiative du patient, sa demande mérite un examen attentif et doit être réfléchi de façon collégiale et peut donner lieu à un arbitrage thérapeutique.

La relation par le « vous », privilégiée par les médecins ou d'autres professionnels, crée une distance qui rassure et invite à la confiance. Mais la mission des professionnels qui assurent

diagnostics, prescriptions, traitements, expertises, recherches... peut présenter un risque, celui de traiter le patient en "objet de soins".

Ainsi, il peut arriver que les raisons invoquées en faveur de l'usage du « vous » soient paradoxalement les mêmes que celles qui feront préférer le « tu ». Elles convoquent chacun, quelle que soit sa place, à ne pas oublier l'empathie nécessaire à garantir l'humanité du patient en tant que sujet souffrant.

3/singulier et collectif

Le « vous » peut être, dans le même temps, rapprochement bienveillant et distance nécessaire à une pensée objective. La démarche scientifique, notamment dans le champ de la santé, n'est garantie que par une approche reproductible. Elle se nourrit de la somme des approches individualisées et s'élabore dans un corpus de connaissances. Au-delà du « vous » bienveillant adressé à la personne singulière, le soignant, dans une pensée scientifique ne s'adresse-t-il pas aussi à un « vous » collectif ?

4/ Le cas particulier du délire hallucinatoire

Les voix que les patients entendent, s'adressent à eux, le plus souvent, à la forme impérative. Les voix les tutoient, leur donnent des ordres ou les insultent. Ces patients ont, de par leur pathologie, un rapport différent et singulier au langage, les tutoyer risquerait de produire des effets que nous ne mesurons pas, de redoubler leurs éléments délirants, voire de nous y inclure à notre insu.

EN CONCLUSION

Le vouvoiement est la règle en France et il doit prévaloir. L'exception correspond à un choix réfléchi.

L'attention que le Comité d'Ethique a apporté sur la question « tu » / « vous » invite à réfléchir sur l'existence de comportements automatiques, ceux du langage n'y échappant pas.

Il est rassurant de voir, après cette analyse qui en montre la complexité et de nombreuses nuances, que tout n'est pas codifiable et que le soignant et le soigné ne sont pas des numéros mais des êtres humains dotés d'intelligence et de sensibilité.

Il appartient à chacun de savoir construire les rapports humains les plus chaleureux et efficaces possibles en sachant pour cela profiter des richesses qui nous sont fournies par la langue française.

Une réponse à la question posée qui serait, le recours à des règles de procédures systématiques va à l'encontre du caractère humain de la relation soignant -soigné et il appartient à chacun de construire un certain nombre de règles adaptables, modifiables et individuelles.

Le bien fondé du vouvoiement sur le tutoiement repose sur la nécessité qu'il y a à respecter, en l'autre, particulièrement lorsqu'il est en situation de vulnérabilité ou de dépendance, l'altérité radicale et inaliénable qui est la sienne.

Le Comité d'Ethique rappelle, que l'essentiel dans la relation soignant/soigné, au-delà de l'utilisation du « tu » ou « vous » est de tendre ensemble vers le même but qui est sinon guérir, au moins accompagner et rendre plus supportable l'état de santé du patient, ce dont les soignants sont responsables.

BIBLIOGRAPHIE

- Le respect – De l'estime à la déférence : une question de limite de Catherine Audard (Edition Autrement 2002)
- Je et tu de Martin Buber (Editions Aubier)
- Métapsychologie de Sigmund Freud
- Cinq leçons sur la psychanalyse – Le cas du Président Schreber de Sigmund Freud
- Séminaire sur les psychoses livre III de Jacques Lacan (Editions du Seuil)
- Altérité et transcendance d'Emmanuel Lévinas (Editions Fata Morgana, 1995 + Livre de Poche)
- Totalité et infini d'Emmanuel Lévinas (Edition Biblio Essai Livre de poche p.234)
- Ethique et infini d'Emmanuel Lévinas (Editions Fayard, 1982 + Livre de Poche)
- Qui est l'autre de Robert Mizrahi (Edition Armand Colin 1999 p.142)
- Les voix de Solal Rabinovitch (Editions Eres)
- Soi-même comme un autre de Paul Ricoeur (Editions du Seuil, 1990)
- Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle de Jean Starobinski (Editions Gallimard, 1971 + Collection Tel, Gallimard)
- Autrui de Mildred Szymkowiak (Edition Flammarion 1999 p.82)
- Le « tu » et le « vous dans la relation thérapeutique de Jean-Louis Bergez, Jeanne Dorian, Michel Combret in Soins Psychiatrie N°205 1999

ANNEXES

Travail réalisé à l'Hôpital ESQUIROL – Espace Loisir Cafétéria :

Le vouvoiement adopté à la cafétéria des patients a fait l'objet de discussions et d'une réflexion lors du projet de création de cet espace loisirs et est régulièrement remis sur le tapis lors d'événements particuliers ou lors de l'arrivée d'un nouveau membre dans l'équipe.

Tout d'abord en tant qu'animateur à la cafétéria, qui est un lieu ouvert sur l'extérieur puisqu'il reçoit les patients, ex-patients, leurs familles et leurs amis, il est relativement facile de vouvoyer des personnes de passage qui sont conscientes de leurs droits et de leur dignité.

Par contre concernant des patients très handicapés, présents à l'hôpital depuis fort longtemps et qui se sont installés dans cet environnement, chez eux, il est parfois très difficile de leur faire admettre un vouvoiement réciproque.

Le même problème se pose avec les jeunes patients face aux jeunes animateurs qui sont majoritaires à la cafétéria. Pour ces derniers (jeunes animateurs), il est parfois difficile de leur faire admettre, quand ils arrivent, que ce vouvoiement est nécessaire pour restaurer quelque chose d'un respect, d'une dignité souvent mis à mal par le chaos qui a parfois précédé l'hospitalisation ; que de plus, c'est une protection dans la relation instaurée avec ces usagers. Cela permet de garder une certaine distance quand la tendance spontanée serait d'être « copain » et d'anticiper les dérives qui peuvent se produire dans ce type de relation.



F., un patient fréquentant la cafétéria quotidiennement depuis son ouverture et n'ayant jamais eu aucune difficulté à vouvoyer l'équipe d'animation, tutoie un jour l'une des animatrices à plusieurs reprises.

Cette dernière lui rappelle donc qu'il est de rigueur de conserver le vouvoiement à la cafétéria des patients. Il lui demande pourquoi ne pas se tutoyer étant donné qu'après tant d'années « nous sommes comme des amis ».

L'animatrice lui explique donc qu'il ne s'agit pas d'une relation amicale mais professionnelle. Après cet échange, F. accepte l'idée et n'est jamais revenu dessus.



Une patiente d'un certain âge, « habituée » de la cafétéria des patients et connaissant parfaitement les règles du vouvoiement avec les animateurs, a toujours des difficultés à vouvoyer les membres de l'équipe plus jeunes qu'elle.

Après de nombreuses discussions à ce sujet, elle n'arrive pas à s'y faire car, comme elle l'explique, elle part du principe que certains animateurs ont l'âge d'être ses enfants et que par conséquent elle ne peut les vouvoyer.



Un patient d'environ 25-30 ans, « régulier » de la cafétéria des patients, tutoie systématiquement les membres de l'équipe de sa génération. Il semble même les considérer comme ses « potes ».

Il est souvent repris par les animateurs en question mais se refuse à les vouvoyer. Il semble considérer ce principe comme un signe de supériorité de la part des animateurs.

Selon lui, le fait d'avoir (approximativement) le même âge justifie le tutoiement.

Définition extraite du Robert 1966

« Tutoyer s'adresser à quelqu'un en employant la deuxième personne du singulier.

En général, on tutoie de nos jours les personnes auxquelles on est uni par des liens étroits de parenté, d'amitié ou de camaraderie.

On tutoie plus volontiers dans les milieux populaires que dans les milieux bourgeois.

Entre citoyens, on se tutoyait pendant la révolution.

Il y a un tutoiement « de classe », de supérieur à inférieur ou injurieux.

Vouvoyer s'adresser à quelqu'un en employant la deuxième personne du pluriel.

On vouvoie normalement les inconnus, ses supérieurs et toutes les personnes avec qui on n'est pas unis par des liens étroits. »

En 1793 est adressée à la Convention nationale une pétition visant à abolir l'usage du vouvoiement au profit du tutoiement. Le 10 brumaire an 2 républicain (31 octobre 1793), un délégué des Sociétés populaires, Malbec, déclare « Citoyens représentants, les principes de notre langue doivent nous être aussi chers que les lois de notre république. » et conclut « je demande au nom de tous mes commettants, un décret portant que tous les républicains françois seront tenus à l'avenir, pour se conformer aux principes de leur langage en ce qui concerne la distinction du singulier au pluriel, de tutoyer sans distinction ceux ou celles à qui ils parleront en seul, à peine d'être déclarés suspects, comme adulateurs, en se prêtant, par ce moyen, au soutien de la morgue qui sert de prétexte à l'inégalité entre nous. »

Le 8 novembre 1793, le tutoiement est ordonné à toutes les administrations par le Comité de Salut Public.

(Circulaire de l'AP du 13 septembre 1956 : Rappel de l'interdiction du tutoiement)

« Il résulte d'une plainte que j'ai reçue ce matin que, dans plusieurs services, certains agents du personnel persistent à tutoyer les malades ou les administrés.

Je rappelle que le tutoiement est absolument interdit et je compte sur l'action personnelle de Mmes les surveillantes pour mettre fin à cette habitude déplacée».